

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITÉS DU CTA

Introduction

Créé par le décret N°20/PT/PM/2022 du 02 octobre 2022, portant création d'un Haut Comité de Pilotage chargé du Suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations du DNIS (HCP), le Comité Technique d'Appui (CTA) à ce Haut Comité de Pilotage fait partie des trois organes mis en place par le Président de Transition en vue de veiller à la bonne exécution du cahier des charges du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS).

Après son installation en décembre 2022 par le Premier ministre de Transition, le Comité Technique d'Appui a entamé ses travaux, conformément à ses missions prévues à l'article 5 du décret cité plus haut.

La première étape du travail du CTA a consisté en son organisation, qui a été précédée par l'adoption d'un règlement intérieur et d'un code de bonne conduite des membres. Ainsi, quatre Sous-comités thématiques, correspondant aux 4 axes du cahier des charges de la transition, ont été créés par le Président du CTA, par ailleurs Ministre Secrétaire général du Gouvernement. Ensuite, un Sous-comité ad hoc chargé de la vulgarisation des résolutions et recommandations a été mis en place. Les membres du CTA ont donc été répartis entre ces Sous-comités pour l'accomplissement optimal de leurs missions.

C'est principalement à travers ces Sous-comités thématiques que le CTA a mené ses activités. Un premier rapport trimestriel d'activités a été produit en février dernier, dans lequel a été présenté le bilan d'activités des mois de décembre, janvier et février. Ce rapport a été présenté aux membres du Bureau du HCP qui, l'ayant jugé pertinent, ont demandé sa présentation en plénière à tous les membres.

S'appuyant sur cette belle expérience, le Bureau du CTA a décidé de consacrer l'idée d'un rapport trimestriel qui lui permettra d'analyser l'évolution de ses activités, d'évaluer ses objectifs et d'informer les parties prenantes ainsi que les plus hautes autorités, de l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations.

Le présent rapport trimestriel fait état des activités menées, au cours des mois de mars-avril-mai, par le Comité Technique d'Appui au Haut Comité de Pilotage et évalue l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations. Tout en relevant les difficultés rencontrées, ce rapport d'activités dresse les perspectives pour les prochains mois, dans le but de permettre au Haut Comité de Pilotage de formuler éventuellement des observations et de donner des orientations.

SOMMAIRE

I

ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE BUREAU DU CTA

II

ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES SOUS-COMITÉS

III

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CTA

IV

PERSPECTIVES

V

ALERTES ET RECOMMANDATIONS

I-ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE BUREAU DU CTA

Responsable du bon fonctionnement du CTA et garant de l'accomplissement de ses missions, le Bureau du CTA assure la coordination et l'orientation des activités du CTA. C'est dans cette optique que celui-ci a organisé une réunion de restitution du premier rapport d'activités au Bureau et à la plénière du HCP.

A. Suivi des activités des Sous-comités

En matière de suivi des activités, les membres du Bureau du CTA ont organisé plusieurs rencontres avec leurs Sous-comités thématiques depuis février 2023.

Lors de ces réunions, il a été abordé avec les différents Sous-comités l'état des lieux de leurs activités, la question de la matrice et les perspectives envisageables.

A l'occasion de ces échanges, le Sous-comité 1 a présenté l'évolution de son travail, tout en attirant l'attention du Bureau du CTA sur les difficultés rencontrées dans le cadre des activités. Le Sous-comité 2 a présenté, en quelques points, le processus devant conduire au retour à l'ordre constitutionnel et les activités ou actions essentielles pour la mise en œuvre. Le Sous-comité a observé que son travail consiste à suivre et à appuyer les efforts devant être consentis par la **CONOREC**.

Le Sous-comité 3 a présenté son rapport comprenant sa stratégie de travail et l'état d'avancement de ses travaux. Il en a été de même pour le Sous-comité 4.

Ces cadres d'échanges ont permis au Bureau du CTA de suivre le travail des Sous-comités et de leur donner les orientations nécessaires pour la bonne poursuite des activités.

Les actions de coordination et d'orientation se sont aussi déroulées à distance ou avec chaque Sous-comité pris individuellement.

B. Mise en place d'un Sous-comité ad hoc chargé de la vulgarisation

Dans le souci d'assumer pleinement ses missions, le Bureau du CTA a érigé deux Sous-comités dont l'un est chargé de vulgariser les résolutions et recommandations.

Les missions du Sous-Comité de vulgarisation consistent à :

- Faciliter la compréhension des résolutions et recommandations pour les Institutions et les organismes publics ou privés impliqués dans leur mise en œuvre ;
- Mobiliser les efforts des individus et des entités pouvant contribuer à la mise en œuvre des résolutions et recommandations, en particulier les Partenaires Techniques et Financiers du Tchad ;
- Sensibiliser les divers groupes de la population pour une meilleure appropriation des résolutions et recommandations ;
- Informer sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions et recommandations.



C. Mise en place du Comité ad hoc chargé de rédiger les principaux textes afférents à l'avant-projet de Constitution

Après le dépôt de l'avant-projet de Constitution, le Comité en charge de cette élaboration a indiqué qu'il a eu, dans le cadre de son travail, à extraire des détails importants dans l'avant-projet pour les renvoyer à des lois organiques ou des lois ordinaires. La rédaction de ces lois requiert de maintenir l'état d'esprit, l'articulation et la logique suivis par les rédacteurs dudit avant-projet.

Par conséquent, le Comité ad hoc a recommandé au Haut Comité de pilotage de maintenir l'équipe pour élaborer les avant-projets de lois afférents à la nouvelle Constitution.

Y faisant suite, le Président du CTA a eu l'accord du Président du HCP pour mettre sur pied ce Comité présidé par Dr David HOUDEINGAR, par ailleurs président de la Commission thématique du HCP en charge du retour à l'ordre constitutionnel.

Ce groupe de travail composé d'une dizaine des membres issus du CISE, du HCP et du CTA a identifié une vingtaine de textes fondamentaux à rédiger et à ce jour, une dizaine d'avant-projets de lois sont finalisés.

D. Participation à l'atelier de Mara organisé par le HCP

Le Bureau du CTA a pris activement part dans l'élaboration de la matrice ainsi que dans l'atelier de Mara où le Rapporteur général a dû revenir sur la note de compréhension des missions des différents organes.

A la clôture de l'atelier, le Bureau du CTA a formulé les recommandations suivantes :



■ Sur la question de la matrice ou du cadre de suivi de référence

- La matrice du CTA reste perfectible en prenant en compte le paramètre des « indicateurs » d'une part, et en essayant d'affiner les colonnes relatives aux échéances et au niveau de priorité d'autre part ;
- Il faut de la souplesse dans les modèles différenciés des matrices à retenir pour chaque organe (CTA, HCP et CISE).

■ Base commune de travail

- La base de travail doit être la consolidation des éléments contenus dans le cahier des charges de la transition et ceux de la liste définitive des résolutions et recommandations adoptées au DNIS, tout en les réajustant pour éviter des doublons ;
- Toutefois, conscients de la formulation parfois « malheureuse » de certaines résolutions et recommandations, il serait possible de tolérer certaines reformulations sans dénaturer l'esprit, le contenu et l'objectif visé.

■ Délai supplémentaire à accorder aux équipes du CTA/HCP et du CISE

Un délai de deux semaines doit être accordé aux trois équipes qui doivent rester en contact avec les points focaux pour finaliser le renseignement des tableaux et autres cadres de référence retenus.

E. Echanges avec les experts du CISE

Le Bureau du CTA a pris activement part à la rencontre avec le Cadre Indépendant de Suivi-Évaluation au cours de laquelle un questionnaire soumis par le CISE a trouvé ses réponses.

A cours de cette rencontre, le Bureau du CTA a indiqué aux experts du CISE que le CTA a, depuis son installation, suffisamment travaillé pour développer dans ce sens une matrice qui renseigne sur l'état de mise en œuvre des conclusions du DNIS et a constitué un réseau de points focaux qui l'appuie dans la collecte des informations.

Les échanges ont porté sur :

- **L'état d'avancement des résolutions et recommandations du DNIS ;**
- **Les défis rencontrés par le CTA ;**
- **La formulation des suggestions d'amélioration du cadre de travail.**



F. Base des données

Enfin, le Bureau s'est engagé à doter le CTA d'une base des données pouvant lui permettre de suivre l'évolution des travaux.

Ayant eu recours à un prestataire professionnel en matière de base des données, le CTA a signé un contrat dont l'objet consiste à :

- Créer une base des données opérationnelle et accessible en ligne ;
- Former les cadres et agents du CTA à l'utilisation de cette base des données ;
- Collecter, numériser et stocker les documents, images, vidéos et cartographie de réalisation relative à la mise en œuvre des résolutions/recommandations du DNIS.

Une séance de démonstration a été faite aux membres du Bureau du CTA et des observations ont été formulées pour une amélioration du modèle proposé.

SYNTHÈSE GLOBALE

G. Etat de mise en oeuvre (état d'avancement de la mise en oeuvre)

Tableau 1 (En Valeur)

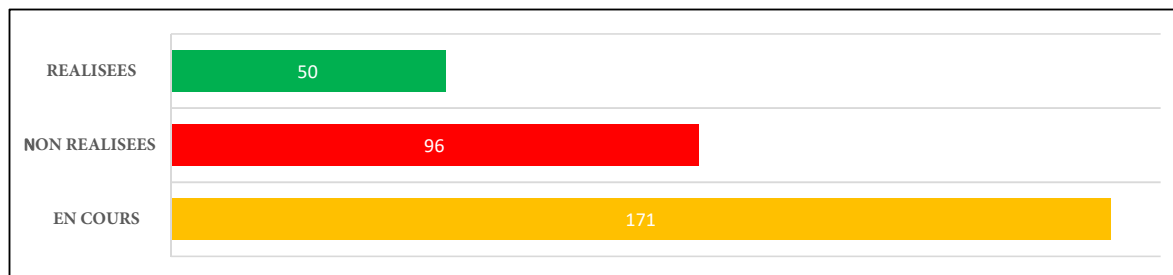
	En cours	Non Réalisées	Réalisées	Total
Sous-comité 1	32	6	11	49
Sous-comité 2	12	10	20	42
Sous-comité 3	68	75	13	156
Sous-comité 4	59	5	6	70
TOTAL	171	96	50	317

Tableau 2 (En Pourcentage)

	En cours	Non Réalisées	Réalisées
Sous-comité 1	65%	12%	22%
Sous-comité 2	29%	24%	48%
Sous-comité 3	44%	48%	8%
Sous-comité 4	84%	7%	9%
TOTAL	54%	30%	16%

Tableau 3 (Etat sur deux trimestres)

Suivi de mise en oeuvre des résolutions/recommandations par Trimestre et état d'avancement			
Periode	En cours	Non Réalisées	Réalisées
Trimestre 1	55%	36%	9%
Trimestre 2	54%	30%	16%

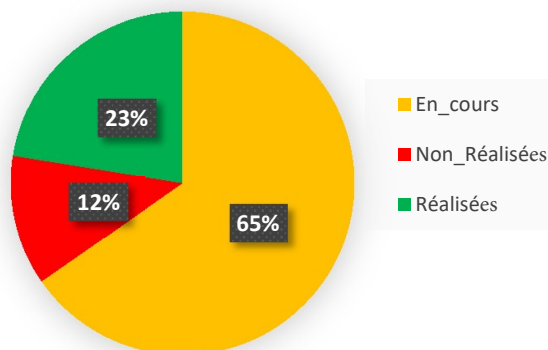


SYNTHÈSE DU SOUS-COMITE 1

Synthèse des résolutions/recommandations par état d'avancement et par niveau de priorité						
	Elevée	faible	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
En cours	6	1	1	7	17	32
Non Réalisées			1		5	6
Réalisées	2		1	1	7	11
Total général	8	1	3	8	29	49

Synthèse des résolutions/recommandations par échéance et par niveau de priorité						
	Elevée	faible	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
Court terme	2		1	8	25	36
Déjà fait					3	3
Long terme		1				1
Moyen terme	6		2		1	9
Total général	8	1	3	8	29	49

Periode	En_cours	Non_Réalisées	Réalisées
Trimestre 1	29	16	4
Trimestre 2	32	6	11

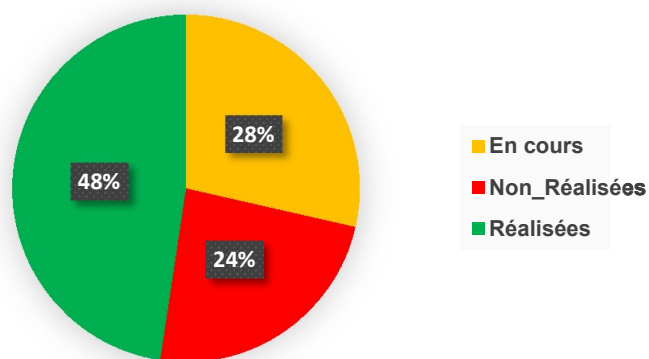


SYNTHÈSE DU SOUS-COMITE 2

Synthèse des résolutions/recommandations par état d'avancement et par niveau de priorité					
	Elevée	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
En cours	2	1		9	12
Non_Réalisées	4	3	1	2	10
Réalisées	2		5	13	20
	8	4	6	24	42

Synthèse des résolutions/recommandations par échéance et par niveau de priorité					
	Elevée	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
Court terme				9	9
Court terme(30 jours)				1	1
Moyen terme	7	4	6	13	30
Urgent	1			1	2
Total général	8	4	6	24	42

Période	En_cours	Non_Réalisées	Réalisées
Trimestre 1	14	15	13
Trimestre 2	12	10	20

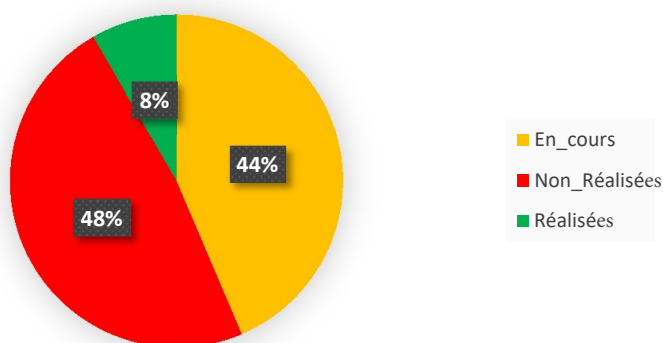


SYNTHESE DU SOUS-COMITE 3

Synthèse des résolutions/recommandations par état d'avancement et par niveau de priorité						
	Elevée	faible	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
En_cours	16	2	1	21	28	68
Non_Réalisées	25	3	7	20	20	75
Réalisées	2		1	4	6	13
Total général	43	5	9	45	54	156

Synthèse des résolutions/recommandations par échéance et par niveau de priorité						
	Elevée	faible	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
Court terme	39	1	1	45	54	140
Long terme(2024)		4				4
Moyen terme			3			3
Moyen terme(2023/2024)	4		5			9
Total général	43	5	9	45	54	156

Période	En_cours	Non_Réalisées	Réalisées
Trimestre 1	73	77	6
Trimestre 2	68	75	13

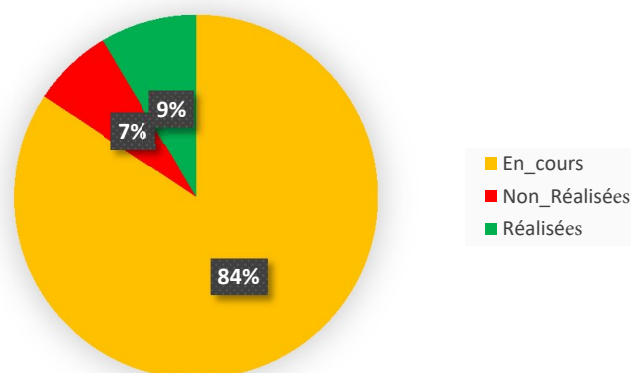


SYNTHESE DU SOUS-COMITE 4

Synthèse des résolutions/recommandations par état d'avancement et par niveau de priorité					
	Elevée	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
En_cours	6	3	6	44	59
Non_Réalisées			1	4	5
Réalisées				6	6
Total général	6	3	7	54	70

Synthèse des résolutions/recommandations par échéance et par niveau de priorité					
	Elevée	Moyenne	Très élevée	Urgent	Total général
4e Semestre 2023	5	3	6	54	68
Long Terme(2e semestre 2024)	1		1		2
Total général	6	3	7	54	70

Période	En_cours	Non_Réalisées	Réalisées
Trimestre 1	59	5	6
Trimestre 2	59	5	6



II- ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES SOUS-COMITÉS THÉMATIQUES

Parmi les activités réalisées par les Sous-comités, il y a celles qui ont été menées de manière commune et d'autres de façon spécifique.

A- Activités communes à tous les Sous-comités

1) Participation à une réunion des bureaux des Sous-comités du CTA

Le 18 mars 2023, les bureaux des différents Sous-comités ont été invités, par le HCP, à une réunion consacrée à la présentation du rapport d'activités du CTA et du rapport du Comité ad hoc chargé de l'élaboration de l'avant-projet de Constitution. Elle a été également consacrée à la restitution des échanges avec le HCP, des échanges avec les Points focaux et à la mise en place d'une stratégie de vulgarisation. Pour la suite des travaux, quelques orientations ont été données aux différents Sous-comités. Figure en bonne place le renseignement de l'ancienne matrice initiée par le Bureau du CTA.

2) Participation de tous les Sous-comités à l'atelier de Mara

Tenu du 30 mars au 1^{er} avril 2023, l'atelier de Mara visait à valider la stratégie de suivi-évaluation de la mise en œuvre des résolutions et recommandations. C'était un atelier destiné aux membres des bureaux des Commissions thématiques du Haut Comité au Pilotage, à ceux des bureaux des Sous-comités thématiques du Comité Technique d'Appui, du Cadre Indépendant de Suivi-Évaluation et à quelques Points focaux.

Après l'ouverture des travaux par le Vice-président du Haut Comité de Pilotage, un exposé sur le suivi-évaluation des politiques publiques a été présenté par un expert. Ensuite, le Rapporteur général du CTA a présenté le 1^{er} rapport trimestriel d'activités avant que les participants ne soient répartis entre 4 groupes de travail correspondant aux 4 axes du cahier des charges. Le deuxième jour de l'atelier a été consacré aux travaux de groupes et le troisième jour fut une journée de restitution. L'atelier de Mara a permis, entre autres, d'avoir une base commune de travail, de s'interroger sur la priorisation à donner aux différentes résolutions et recommandations, de s'accorder sur une matrice différenciée selon les organes et d'inviter les membres du CTA et du HCP à remplir ensemble le modèle retenu.

3) Remplissage de la matrice du CTA révisée

A l'issue de l'Atelier de Mara, il a été décidé de renseigner la nouvelle matrice. Cela contribuerait à l'évaluation du progrès accompli dans la mise en œuvre des résolutions/recommandations et l'actualisation des colonnes concernant les actions et les indicateurs.

En guise de synthèse, il faut retenir qu'au titre du Sous-comité 3, 13 résolutions et recommandations ont été réalisées, 68 sont en cours de réalisation et 75 n'ont pas connu un début de commencement.

Le Sous-comité 4, quant à lui, note 6 résolutions/recommandations déjà mises en œuvre, 59 en cours de réalisation et 5 non réalisées.

Pour ce qui est du Sous-comité 1 « Défense, sécurité, paix, cohésion sociale et réconciliation nationale », le renseignement de la matrice informe que 11 résolutions/recommandations sont réalisées, 32 sont en cours et 6 non réalisées.

Enfin, en ce qui concerne le Sous-comité 2, il est à noter que 20 résolutions/recommandations sont réalisées, 12 sont en cours et 10 ne sont pas encore réalisées.

Il est important de souligner que le taux d'exécution des résolutions et recommandations a positivement évolué depuis février. Toutefois, certaines résolutions/recommandations présentent un manque de clarté et de précision, rendant ainsi leur évaluation et leur mise en œuvre concrète plus complexes. De ce fait, plusieurs d'entre elles risquent de rester dans la catégorie "en cours" pendant une période prolongée. Cette situation pourrait occulter les efforts déployés et les réalisations intermédiaires effectuées.

4) Rencontres avec les Points focaux

Les Sous-comités du CTA ont entamé plusieurs séances de travail avec les Points focaux des Institutions dans le but de suivre l'appropriation et l'exécution des recommandations issues du DNIS. Certains Sous-comités poursuivent les rencontres avec les Points focaux (par exemple, le Sous-comité N°4 a réussi à organiser au moins 90% des rencontres programmées).

Dans l'ensemble, les échanges avec les Points focaux se sont déroulés de manière satisfaisante. Suite aux premiers contacts, les Points focaux ont demandé et obtenu la mise à disposition des documents relatifs aux conclusions du DNIS et au mécanisme de suivi mis en place.

En retour, les Sous-comités thématiques ont sollicité des Points focaux des informations que ceux-ci ont pu, partiellement, leur fournir.

B- Activités spécifiques aux différents Sous-comités

En plus des activités que tous les Sous-comités ont menées de concert ou individuellement, les sous-comités ont quasiment tous réalisé des activités spécifiques à leurs champs de compétence.

1) Activités spécifiques au Sous-comité 1

Ayant introduit des demandes à la Primature et auprès de 15 ministères, le Sous-comité 1 a été reçu par le Premier ministre, en présence du Ministre de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Bonne Gouvernance et de celui de la Prospective Économique et des Partenaires Internationaux. Le Sous-comité 1 a également rencontré les responsables des départements ministériels suivants :

- Ministère en charge de la Communication ;
- Ministère des Affaires Culturelles, du Patrimoine historique et du Tourisme ;
- Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Leadership Entrepreneurial ;
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion Civique ;
- Secrétariat général du Gouvernement (Direction Générale du Bilinguisme) ;
- Ministère des Affaires Étrangères, des Tchadiens de l'Étranger et de la Coopération Internationale ;
- Ministère de l'élevage et des productions animales.

2) Activités spécifiques au Sous-comité 2

Chargé de veiller au retour à l'ordre constitutionnel, le Sous-comité 2 a effectué des activités de suivi des opérations de la CONOREC : la révision du fichier électoral, la mise à jour de la cartographie électorale, la dotation en équipements, en matériels électoraux et en personnel technique.

De même, il a suivi l'installation des commissions locales de la CONOREC et le processus lié à la mise en place du Cadre National de Concertation des Partis politiques.

Enfin, un avant-projet de Code électoral référendaire spécifique, son décret d'application et un exposé de motif ont été rédigés par le Sous-comité 2 et mis en circuit à travers le Bureau du CTA. Ledit projet a été adopté par le Conseil National de Transition et promulgué par le Président de Transition (Loi N° 011/PT/2023 du 30 mai 2023).

3) Activités spécifiques au Sous-comité 3

La plupart des activités en cours de réalisation ont connu un début d'exécution et certaines se poursuivront jusqu'en 2024. Il y a des activités qui sont directement exécutées par les départements et institutions concernés tandis que d'autres sont assurées directement par les experts du Sous-comité.

La nouvelle matrice renseignée fait ressortir 68 actions en cours de réalisation.

Concrètement, le sous-comité N°3 a élaboré un chronogramme des activités à réaliser avant la fin du mois de juin :

N°	Recommandations	Activités
1	Évaluer les états généraux de la justice	Atelier de validation
2	Le respect du principe d'inamovibilité	
3	Combattre l'immixtion de l'exécutif dans le fonctionnement de la justice	Au moins deux notes circulaires
4	Lutter contre l'instrumentalisation de la justice	
5	Élaborer les statuts de la juridiction en charge des crimes économiques	Projet de loi
6	Finaliser la révision du code de procédure civile	Atelier de validation
7	Instituer l'année de service civique	Projet de décret
8	Réactualiser le manuel d'instruction civique	Un nouveau manuel
9	Fixer un cadre de collaboration entre la justice et le CSAI	Atelier de validation
10	Promouvoir l'enseignement bilingue	Atelier et document de politique national
11	Réactualiser la loi portant charte de la démocratie	Projet de loi
12	Former les FDS sur les Droits de l'Homme	Ateliers de formation
13	Réviser les lois N° 20 ; 31 et 32 sur la presse et media électronique, la communication audiovisuelle et la HAMA...	Projets des lois
14	Valider l'avant-projet de loi portant création de l'ordre des experts comptables	Le draft est déjà disponible
15	Valider l'avant-projet de loi portant protection des défenseurs des droits de l'Homme	Atelier déjà programmé par le MJ et les PTF
16	Instituer l'assemblée annuelle des entreprises et organismes publics en vue de l'évaluation de leur performance	Projet de décret disponible

4) Activités spécifiques au Sous-comité 4

En vue d'évaluer la mise en œuvre des résolutions/recommandations, le Sous-comité 4 a opéré la collecte d'un certain nombre de documents auprès des Points focaux, bien que cette collecte n'ait pas été exhaustive. Comme indiqué précédemment, ces documents englobent des lois, décrets, arrêtés et autres textes juridiques adoptés après le DNIS dans le but de mettre en œuvre les recommandations qui y sont présentées. Par ailleurs, des textes promulgués avant le DNIS ont également été identifiés ; car, ils participent de la mise en œuvre de certaines résolutions et recommandations.

Afin de faciliter le suivi des activités menées en collaboration avec les Points focaux, un tableau a été élaboré, comprenant une colonne dédiée spécifiquement aux informations concernant les textes législatifs reçus.

III-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CTA

A) Difficultés organisationnelles

Les Sous-comités ont pu, au fil du temps, améliorer leur organisation et ont abouti à une gestion plus ou moins efficace en matière de planification et d'organisation des activités.

La disponibilité constante de la salle de réunion et le dévouement du personnel assistant et d'appui du CTA ont grandement contribué à cette réussite. De plus, les Sous-comités ont souligné que « *l'implication proactive du bureau du CTA, par le biais de rencontres régulières de suivi et d'orientations techniques dispensées via la plateforme de travail, a instauré un rythme soutenu et une rigueur nécessaire pour leur permettre de mener à bien leurs activités dans les délais impartis* ».

Néanmoins, il est important de mentionner que les absences récurrentes de certains membres ont eu un impact sur la planification du travail à accomplir, créant parfois des défis supplémentaires. C'est ce que déplore en particulier le Sous-comité 4.

Le Sous-comité 1 déplore la réticence de certains ministères à accorder des audiences à ses membres.

Pour ce qui concerne le Sous-comité 2, un retard dans le respect du calendrier prévu dans le programme de la CONOREC est à signaler. Il s'agit notamment du temps nécessaire au prestataire nouvellement recruté pour lancer ses activités, les opérations de mise à jour du fichier électoral en pleine saison des pluies.

Par ailleurs, la formation prévue pour les membres des commissions locales de la CONOREC reste soucieuse.

Quant au Sous-comité 3, une sérieuse difficulté organisationnelle est apparue de la répartition des membres du Sous-comité en groupes. Certains groupes n'ont pas réussi à être fonctionnels. Cela a entraîné leur fusion avec les groupes opérationnels pour optimiser leurs efforts.

B) Difficultés de mise en œuvre des activités

En ce qui concerne les défis liés à la mise en œuvre des activités, il est à noter que certains ministères et/ou points focaux semblent réticents dans la collaboration ou indisponibles.

Ainsi, pour le Sous-comité 4, le retard dans la transmission des documents par les points focaux a entravé de manière significative le processus d'évaluation de l'état d'avancement des résolutions et recommandations. En effet, certains points focaux demeurent inaccessibles et les réunions prévues avec eux n'ont toujours pas été organisées. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le Sous-comité 4 devrait déjà entamer la phase de consolidation des travaux des deux groupes et en déduire le taux de mise en œuvre des recommandations.

De plus, les ateliers d'échanges et de partage d'informations, initialement prévus entre les Sous-comités, les points focaux et les membres des Commissions thématiques du Haut Comité de Pilotage (HCP), n'ont pas tous été organisés. La tenue de ces ateliers pourrait pourtant constituer un appui considérable pour le remplissage coordonné et concerté des matrices de suivi, favorisant ainsi une meilleure compréhension et un suivi plus efficace des avancées réalisées.

Il est donc essentiel de surmonter ces obstacles afin de garantir un processus d'évaluation et de suivi rigoureux et efficace, permettant ainsi d'atteindre les objectifs fixés et d'assurer une mise en œuvre réussie des résolutions et recommandations.

Le Sous-comité 3 relève une fois de plus que la formulation de certaines recommandations rend difficile le travail de mise en œuvre. Il note également que certaines recommandations sont impossibles à mettre en œuvre. Il s'agit, à titre illustratif, de la fusion de l'ONAMA et de la HAMA qui, selon le point focal du ministère de la communication, serait contraire aux standards internationaux.

Enfin, les Sous-comités estiment que la lenteur dans la collaboration avec le HCP et la non implication de certains membres du CTA constituent de véritables défis à surmonter.

IV- PERSPECTIVES

Le Comité Technique d'Appui et ses Sous-comités comptent poursuivre leurs missions en accélérant leurs cadences et en optimisant leurs actions. Sur le plan organisationnel et fonctionnel, les approches de travail et la dynamique actuelle se poursuivront. Ainsi, le CTA et ses démembrements continueront à accélérer l'élaboration des textes juridiques devant mettre en œuvre les résolutions et recommandations du DNIS. Aussi, le CTA et ses démembrements organiseront des rencontres de travail et d'échanges avec les autres organes de suivi de mise en œuvre (HCP, CISE), les points focaux et les responsables ministériels.

Le Sous-comité 1 doit, entre autres, participer à trois ateliers régionaux de relecture du Code pastoral, organiser une conférence sur les conflits agriculteurs-éleveurs conjointement avec le ministère en charge de l'élevage et celui en charge de l'agriculture. Enfin, il entreprend d'organiser une mission dans un pays africain ayant une expérience dans le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et un voyage d'échanges sur les questions en lien avec la réconciliation au Rwanda.

Le Sous-comité 3 compte pour sa part tenir des ateliers de validation de certains avant-projets de textes jugés importants. Il prévoit d'organiser des sessions de formation sur les Droits de l'Homme, au profit des Forces de Défense et de Sécurité, des Officiers de Police Judiciaire, des autorités traditionnelles et administratives.

Le Sous-comité 4 envisage de renforcer ces rapports avec les Points focaux et les responsables ministériels, en vue d'assurer une coordination et un suivi rigoureux des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions et recommandations. Sont également prévus des voyages d'étude et d'échanges d'expériences innovantes, permettant aux membres du Sous-comité d'acquérir des compétences et des connaissances de pointe dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de certaines recommandations spécifiques. Ce Sous-comité se prépare pour une implication active et engagée dans les États généraux de la Justice, « *en contribuant à l'élaboration de propositions concrètes et ambitieuses pour améliorer le système judiciaire* ».

Enfin, le Sous-comité ad hoc chargé de la vulgarisation des résolutions et recommandations du DNIS envisage de lancer effectivement les activités de vulgarisation qui ont connu un retard considérable depuis le report de la cérémonie de lancement officiel des activités de vulgarisation. Les premières activités seront concentrées sur la ville de N'Djaména et, éventuellement, quelques grandes villes accessibles même en saison pluvieuse.

Un accent particulier sera également mis sur les actions de vulgarisation via les médias et les réseaux sociaux, de sorte que soit touchée la population de l'intérieur du pays qui reste accessible grâce à ses canaux de communication.

V- LES ALERTES ET RECOMMANDATIONS

A- Les alertes

Le Comité Technique d'Appui (CTA) attire l'attention sur un certain nombre de recommandations spécifiques qui posent des problèmes de compréhension et de mise en œuvre pour les bénéficiaires et les acteurs concernés. Puisque ces recommandations sont cruciales pour assurer le bon fonctionnement et la réussite de la refondation du pays, il est nécessaire d'améliorer, sans les déformer, leur formulation afin de les rendre plus claires et accessibles à tous.

Le CTA estime qu'on peut mettre en place un léger comité tripartite de clarification et d'accompagnement destiné aux bénéficiaires et aux acteurs responsables de leur mise en œuvre. Ce mécanisme, une fois approuvé, permettra d'effectuer les reformulations nécessaires pour garantir la clarté des recommandations sans en altérer l'esprit.

S'appropriant les alertes formulées par le Sous-comité 1, le CTA souhaite attirer l'attention du Gouvernement sur :

- les violences en cours dans certaines parties du pays. Ces violences sont susceptibles d'affecter sérieusement le vivre-ensemble, la réconciliation nationale ainsi que la paix et la cohésion sociale ;
- la montée du communautarisme et du discours de haine constitue une menace pour la cohésion sociale et la cohabitation pacifique ;
- le flux des réfugiés soudanais sur le territoire national pourrait constituer un sérieux problème de sécurité ;
- la détention illégale des armes de guerre, en dépit des efforts fournis par la coordination nationale de désarmement, constitue une menace majeure pour la paix et la stabilité.

Enfin, il convient d'évoquer le cadre de collaboration avec le HCP qui doit être clarifié et amélioré, afin d'éviter des retards dans la validation des dossiers.

L'adoption de la Constitution est un préalable pour la réalisation de plusieurs activités liées entre autres à la mise en place des grandes institutions de la République et à l'organisation administrative.

B- Les recommandations

1) Recommandations au titre du fonctionnement du CTA

Bien que le travail du CTA ait connu une nette amélioration au cours des mois de mars, avril et mai, celui-ci doit continuer à optimiser son organisation et son fonctionnement. A ce titre, les Sous-comités ont recommandé les actions suivantes :

- Etudier la possibilité de remplacer les membres indisponibles/défaillants ;
- Augmenter les frais de fonctionnement des Sous-comités éventuellement, au regard des fréquences des réunions du Sous-comité qui ont considérablement augmentées ;
- Revoir le cadre de collaboration avec le HCP et le formaliser si possible ;
- Motiver les points focaux.

2) Recommandations du CTA pour une bonne mise en œuvre des résolutions et recommandations

Au titre de la mise en œuvre des résolutions et recommandations, les différents Sous-comités suggèrent de :

- Commencer la révision du fichier électoral par la zone méridionale ;
- Mobiliser urgemment des moyens financiers nécessaires pour l'organisation des activités pré-électorales ;
- Accélérer la formation des membres de la CONOREC aussi bien au niveau central qu'au niveau local ;
- Effectuer des voyages d'études et d'imprégnation pour :
 - » Opérationnaliser le Conseil Présidentiel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et son Observatoire ;
 - » Mettre en place de manière immédiate des stratégies pour l'élaboration, l'exécution et le contrôle par les Organes concernés, des Lois de Finances basées rigoureusement sur les Budgets Programmes Pluriannuels ;
 - » Tirer profit des partenariats publics-privés et des financements alternatifs/innovants pour le financement de projets structurants ;
 - » Soutenir les objectifs de développement et l'industrialisation du pays ;
 - » Élaborer un mécanisme de mobilisation de ressources pour financer le développement rural ;
 - » Promouvoir les initiatives dans toutes les provinces visant à réduire la forte dépendance économique du pays vis-à-vis de l'extérieur, en soutenant le développement des filières porteuses agro-sylvo-pastorales et halieutiques, à travers la promotion des Pôles Agricoles (riz, blé, céréales, oléagineux et dattes) et la structuration des Zones Économiques Spéciales (ZES) ;
 - » Promouvoir la co-entreprise et les joint-ventures dans une perspective d'expansion sous-régionale ou internationale des entreprises nationales ;
 - » Renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire pour l'accueil et l'orientation des investisseurs étrangers ;
 - » Créer une Agence d'exécution des travaux d'intérêt public qui permettrait d'absorber une grande main-d'œuvre ;
 - » Généraliser la construction des Écoles des Métiers dans toutes les provinces.



CONCLUSION

En définitive, on peut observer qu'environ six mois après son installation, le Comité Technique d'Appui accomplit ses missions de manière encourageante. Il a ainsi réussi à être la « cheville ouvrière » aussi bien de la mise en œuvre des résolutions et recommandations que des activités de suivi et d'évaluation. En incitant les départements ministériels et les autres acteurs concernés par l'exécution des conclusions du DNIS à désigner des points focaux, le CTA a pu avoir dans ces structures des interlocuteurs directs qui, tant bien que mal, lui permettent de remplir sa mission de suivi de l'exécution des conclusions du DNIS. En outre, son approche dynamique et proactive lui permet d'initier directement les textes d'application en vue de matérialiser certaines résolutions et recommandations.

Ce travail de mise en œuvre et de suivi de l'exécution des conclusions du DNIS a permis au CTA de réaliser ou de constater la réalisation effective de 50 résolutions et recommandations, soit un taux de réalisation totale 16%. A cela s'ajoutent 171 résolutions ou recommandations en cours d'exécution (54%). C'est dire que seulement 30% des résolutions et recommandations n'ont pas encore connu un début de réalisation. Ce résultat paraît d'autant plus satisfaisant qu'il a fallu au CTA du temps pour s'organiser et développer des moyens d'optimisation du travail.

Toutefois, il est incontestable que le Comité Technique d'Appui doit garder le cap, en recherchant l'optimisation et l'efficacité dans l'accomplissement de ses missions. En particulier, il doit désormais prendre à bras-le-corps sa mission de vulgarisation qui demeure, malheureusement, laissée en veilleuse.

Par ailleurs, le CTA est conscient qu'il est plus qu'urgent de fluidifier ses relations avec le HCP, afin que leur collaboration soit encore plus fructueuse.

LISTE DES ANNEXES

- RAPPORTS DES SOUS-COMITES

- CHRONOGRAMMES D'ACTIVITÉS / PLANS D' ACTIONS

- MATRICE CTA REVISEE REMPLIE PAR LES DIFFERENTS SOUS-COMITES